



# Yoga Elan Sorinières

## Nous contacter

Site internet : <http://yogaelansorinieres.fr>

Ou

Par mail : [yogaelansorinieres@gmail.com](mailto:yogaelansorinieres@gmail.com)

## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2019/2020

### Cours du 16/09/2019 au 18/06/2020

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance.....

Téléphone.....Mail .....

**Merci de joindre une photo d'identité et de nous fournir un certificat médical**

(La première année : obligatoire pour valider votre inscription)

### Cours

**Merci de cocher le cours de votre choix**

Lundi	19h 00 à 20h 30	<input type="checkbox"/>
Mardi	18h 30 à 20h 00	<input type="checkbox"/>
Mercredi matin	10h 00 à 11h 30	<input type="checkbox"/>
Mercredi soir	18h 30 à 20h 00	<input type="checkbox"/>
Jeudi	09h 45 à 11h 15	<input type="checkbox"/>

### Cotisations et Mode de règlement (Voir explication au dos de la fiche)

	<b>Adhérent Les Sorinières</b>	<b>Adhérent hors commune</b>
1 cours	172 € comptant ou 3 règlements de 57€, 57€, 58€	180 € comptant ou 3 règlements de 60€
2 cours	255 € comptant ou 3 règlements de 85€	268 € comptant ou 3 règlements de 89€, 89€ et 90€

Merci de cocher la case correspondant au mode de règlement de votre choix :

1 virement de la totalité avant le 15 octobre	<input type="checkbox"/>
3 virements avant le 15/10, 15/01, 15/04	<input type="checkbox"/>
1 chèque de la totalité avant le 30 septembre	<input type="checkbox"/>

RIB de virement : **FR76 1027 8361 2000 0112 3170 188**      **BIC / CMCIFR2A**

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association YOGA ELAN SORINIÈRES - Y.E.S. (à consulter sur le site : <http://yogaelansorinieres.fr/>) et sollicite mon adhésion pour l'année 2019/2020.

Les Sorinières, le ..... Signature

**Yoga Elan Sorinières** – Hôtel de Ville 49, Rue Georges Clémenceau, 44840 Les Sorinières

## CHANGEMENT DES MODALITES DE REGLEMENT

Actuellement pour les personnes qui règlent en 3 fois, nous stockons les chèques jusqu'au 25 février de l'année suivante.

Pour des raisons de **sécurité**, il ne nous est plus possible de stocker ces chèques.

En conséquence, nous mettons en place un nouveau mode de règlement : **le règlement par virement sur le compte de l'association** dont le RIB figure ci-dessous.

Afin de ne pas vous pénaliser, nous vous proposons 3 formules de règlement.

Vous pourrez régler :

- En 3 fois par virement. Vous devrez effectuer ces 3 virements au début de chaque trimestre de cours et au plus tard le 15 octobre, le 15 janvier et le 15 avril

Ou

- En 1 seule fois par virement au début de l'année de cours et avant le 15 octobre

Ou

- En 1 seul chèque qui sera encaissé à la fin des inscriptions et au plus tard fin septembre.

---

RIB IBAN : **FR76 1027 8361 2000 0112 3170 188**    **BIC / CMCIFR2A**